

ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

ORGANIZAÇÃO DA
UNIDADE AFRICANA



ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE

منظمة الوحدة الافريقية

Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tel. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036

CONSEIL DES MINISTRES
SOIXANTIEME SESSION ORDINAIRE
6-11 JUIN 1994
TUNIS - TUNISIE

CM/1837 (LX)
Original : Anglais

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
SUR LES POLITIQUES EN MATIERE DE
POPULATION ET DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE**



**POLITIQUES DE POPULATION ET DE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE**

I. Questions de base: Croissance démographique et
Qualité de la vie

1. En Afrique, la population a connu une augmentation constante ces dernières années. Il n'en a pas toujours été ainsi: en effet, cette croissance démographique est sans précédent dans l'histoire. Mais le problème de la croissance démographique n'est pas simplement un problème de nombre. C'est un problème de conditions de vie et de développement. Une croissance démographique rapide peut avoir de graves conséquences sur les conditions de vie de l'humanité dans son ensemble. Si développement veut dire amélioration du niveau de vie des populations - en termes de revenus, de santé, d'éducation et de conditions de vie dans l'ensemble - et, si cette amélioration du niveau de vie porte sur leur amour propre, leur respect, leur dignité, et leur liberté de choix, alors, la question importante que l'on doit se poser sur la croissance démographique est la suivante: **Dans quelle mesure la situation contemporaine en matière de population dans beaucoup de pays africains contribue-t-elle ou entrave-t-elle les possibilités de réalisation des objectifs de développement, non seulement pour la génération actuelle, mais aussi pour les futures générations ? Inversement, quelle incidence le développement a-t-il sur la croissance démographique ?**

2. Les principaux problèmes liés à cette question fondamentale sont les suivants :

- (1) **L'amélioration des conditions de vie :** les pays africains pourront-ils améliorer les conditions de vie de leurs peuples compte tenu des taux de croissance démographique actuels et de ceux anticipés ? Dans quelle mesure une croissance démographique rapide rend-elle plus difficile la prestation de services sociaux de base tels que les services de logement, de transport, de voirie, et de sécurité ?



- (2) **Accroissement de la main-d'oeuvre et aggravation du problème du chômage:** Comment les pays africains pourront-ils faire face à l'augmentation considérable de la population active dans les décennies à venir ? Les possibilités d'emploi seront-elles nombreuses ou le simple fait de maintenir le nombre de chômeurs à son niveau actuel sera-t-il considéré comme une réalisation majeure ?
- (3) **Le problème de réduction de la pauvreté:** Quelles conséquences une croissance démographique plus élevée aura-t-elle sur les possibilités pour les pauvres de la planète de surmonter la misère humaine que constitue la pauvreté absolue ? Le niveau des disponibilités alimentaires et leur répartition seront-ils adéquats pour répondre non seulement aux besoins de la population compte tenu de la croissance démographique anticipée dans les décennies à venir mais également pour améliorer les niveaux nutritionnels au point que tous les êtres humains puissent avoir un régime alimentaire adéquat ?
- (4) **Amélioration des services de santé et d'éducation:** Compte tenu du taux de croissance démographique anticipée, les pays africains pourront-ils augmenter le nombre d'écoles et de centres de santé et améliorer la qualité de leurs systèmes éducatif et sanitaire afin que tout un chacun puisse bénéficier ne serait-ce que d'une éducation de base et de soins de santé adéquats ?
- (5) **Pauvreté et liberté de choix:** Dans quelle mesure les mauvaises conditions de vie contribuent-elles à limiter les possibilités pour les parents de choisir la dimension de leur famille ? Y a-t-il un lien entre la pauvreté et le nombre d'enfants dans une famille ?

3. Compte tenu des points sus-mentionnés, il est important de présenter la question de la population non pas simplement en termes de nombre, de densité, de taux ou de mouvement mais plutôt en tenant pleinement compte de la qualité de la vie: la prospérité au lieu de la pauvreté, l'éducation au lieu de l'ignorance, la santé au lieu de la maladie et de la mort, la beauté de l'environnement

au lieu de sa dégradation, toutes sortes de possibilités pour les prochaines générations au lieu des limitations actuelles. Les tendances démographiques, si elles sont favorables, ouvrent de nombreuses perspectives à l'homme et augmentent ses possibilités de choix. Donc, la politique de population n'est pas une fin, mais simplement un moyen d'accéder à de meilleures conditions de vie. Voilà ce qui constitue ou devrait constituer la préoccupation en matière de population.

II. Caractéristiques démographiques de l'Afrique

4. Au cours du siècle dernier, la population du continent s'est accrue rapidement et à vive allure. Les différentes prévisions démographiques du continent indiquent qu'avant 1900, le taux de croissance démographique était de moins de 0,1 pour cent, au cours de la période de 1900 à 1950, ce taux était de 1,2 pour cent; au cours de la période de 1950 à 1970, le taux de croissance était estimé à 2,8 pour cent; pendant la période de 1980 à 1990, ce taux était d'environ 3,2 pour cent. Ces données indiquent que les tendances démographiques récentes sont caractérisées non seulement par des taux de croissance rapide sans précédent, mais aussi par la jeunesse de la population.

5. L'Afrique risque une explosion démographique grave dans un proche avenir. La population de l'Afrique qui était estimée à 257 millions en 1960 était passée à 482 millions en 1983. En 1993, la population du continent était estimée à 682 millions d'habitants. La moyenne du taux de croissance annuelle au cours de la décennie était de 3,2 pour cent - le taux de plus élevé parmi les pays du Tiers Monde. En 1983, la CEA, en se basant sur une hypothèse variante élevée, a projeté que la population de l'ensemble du continent africain sera d'environ 1,1 milliard d'habitants d'ici l'an 2008, si on se base sur le taux de croissance annuelle de 3,2 pour cent pour la période de 25 ans (1983-2008). Le nombre cumulé d'habitants des zones urbaines sera de 472 millions; les enfants de 0 à 14 ans seront au nombre de 479 millions; la population active (15-64) de 546 millions; et les enfants d'âge scolaire seront au nombre de 178 millions (niveau primaire), de 152 millions (niveau secondaire), et de 124 millions (niveau tertiaire).



6. Même avec les prévisions démographiques de la CEA basées sur une hypothèse variante moyenne, une croissance annuelle de 2,8 pour cent amènerait le nombre total d'habitants à 997 millions d'ici l'an 2008 au lieu de 11 milliard qui est le chiffre obtenu en se basant sur l'hypothèse variante élevée. Ainsi, les perspectives d'un nouveau et meilleur cadre démographique qui n'engendrera pas de tensions et de pressions insupportables mais assurera plutôt le progrès et la prospérité dans tous les pays africains semblent plutôt lointaines pour les 14 prochaines années, dans la mesure où, sur le plan démographique, il faut du temps pour opérer des changements structurels radicaux.

III. Conséquences de la croissance démographique rapide en Afrique

7. Les coûts de la croissance démographique rapide sont cumulatifs: un plus grand nombre de naissances aujourd'hui rend plus ardue la tâche qui consiste à indiquer la croissance démographique plus tard étant donné que les enfants d'aujourd'hui sont les parents de demain. Dans l'ensemble, les disponibilités alimentaires et la production agricole doivent augmenter considérablement pour faire face aux besoins d'une population en rapide croissance, ce qui limite le montant des ressources qui peuvent être allouées aux autres secteurs économique et social. Deuxièmement, la croissance démographique rapide entraîne un renforcement du coefficient de dépendance. Ce qui signifie que le pays concerné devra allouer un montant de plus en plus élevé de ressources pour nourrir, habiller, loger et éduquer la composante jeune de la population qui consomme mais ne produit ni bien ni service. Troisièmement, une rapide croissance démographique a des implications sérieuses pour la prestation d'emplois productifs. Etant donné que la croissance démographique rapide est généralement accompagnée d'une augmentation proportionnée de l'offre de main-d'oeuvre, le rythme de création d'emplois devrait concorder avec celui d'offre de main-d'oeuvre. En Afrique, le rythme de l'offre de main-d'oeuvre est plus rapide que celui de la création d'emplois, ce qui signifie que les taux de chômage et de sous-emploi augmentent rapidement. En d'autres termes, le nombre de demandeurs d'emplois augmente plus rapidement que le nombre d'emplois disponibles. Ce genre de situation constitue une menace sérieuse pour la société.

8. Lorsqu'un nombre de plus en plus élevé de travailleurs ne peuvent pas être absorbés dans les secteurs économiques modernes des pays africains, ces derniers sont contraints, soit d'accepter des emplois dans le secteur improductif, soit de retourner au secteur traditionnel qui offre une faible productivité et des bas salaires de subsistance. Cette importante offre de main-d'oeuvre à bon marché a tendance à entraver le progrès technologique, et l'industrialisation est ralentie par la pauvreté des masses qui, à son tour, réduit la demande des produits manufacturés. Le résultat final, ce sont de faibles taux d'économies et un savoir-faire limité; ces deux facteurs entravent le plein développement et l'utilisation intégrale des ressources naturelles dans certains pays africains. Dans d'autres pays, les besoins de la population en croissance risque de dépasser les niveaux auxquels les ressources renouvelables peuvent être maintenues, ce qui entraînerait une détérioration de la base des ressources. Ainsi, une pauvreté répandue, une faible productivité au niveau du travail, une demande croissante pour les denrées alimentaires et une faible industrialisation faussent les échanges commerciaux internationaux des pays africains et en réduisent le niveau.

9. Les taux de croissance démographique rapide ont également des implications pour les conflits politiques et sociaux entre les différents groupes ethniques, religieux, linguistiques et sociaux. Avec la croissance démographique rapide, la demande pour les services publics de santé, d'éducation, de protection sociale et d'autres services ira croissant. Bien que rien ne prouve qu'une croissance démographique rapide soit en elle-même la cause ou même le principal facteur contribuant aux actes d'agression et de violence, les nombreux jeunes gens, en particulier, ceux qui sont au chômage ou qui ont peu d'espoir d'un avenir décent, pourraient constituer une force politique potentiellement explosive et perturbatrice.

10. Le coût, l'utilité et la nature des services de santé et de prestations sociales pourraient être affectées par la croissance démographique rapide; il en est de même des services d'enseignement. Dans les familles, les cas de mortalité et de maladies liées à la maternité pourraient augmenter en raison des taux élevés de fécondité, des grossesses précoces et fréquentes et de la nécessité de s'occuper d'un nombre excessif d'enfants. Il

convient également de noter que le développement physique et mental des enfants est souvent retardé dans les grandes familles à cause du régime alimentaire inadéquat et de la fréquence des maladies associées à la pauvreté, mais aussi à cause de l'insuffisance de contacts avec les adultes.

11. Le taux de croissance démographique phénoménal en milieu urbain est une autre conséquence majeure de la croissance démographique rapide. En raison de la croissance de l'ensemble de la population, la population urbaine africaine sera de 377 millions et 1,271 million en 2000 et 2005 respectivement. Sans prestation adéquate de logements, le taux de croissance démographique rapide contraindra les populations à vivre dans des conditions rudimentaires et à s'entasser dans les quartiers pauvres des villes en croissance rapide et ceci pourrait engendrer davantage de problèmes sociaux.

12. L'urbanisation rapide a également causé des tensions dans beaucoup d'économies africaines. L'Afrique demeure dans une large mesure un continent rural et agricole puisqu'environ 75% des africains vivent hors des villes. Toutefois, ces dernières années, l'urbanisation s'est accrue à une allure alarmante. Plus de 42% des africains vivant en zone urbaine dans les pays subsahariens résident actuellement dans des villes de plus de 500 000 habitants, alors qu'en 1960, ce taux n'était que de 8%. En fait, en 1960, la population dépassait 500 000 habitants dans seulement deux villes du continent. Si la récente tendance se poursuit, il y aura d'ici l'an 2000, 60 villes en Afrique avec une population de plus de 1 000 000 d'habitants alors qu'en 1993, il y en avait 19. Il convient de noter qu'en 1050, seul le Caire avait une population de plus de 1 000 000 d'habitants.

13. Cette croissance démographique urbaine rapide est due à plusieurs facteurs tels que la perspective d'un plus grand nombre d'emplois, l'accès à l'éducation, les soins médicaux et les attraits de la vie urbaine. Beaucoup de gens qui émigrent vers la ville ont cependant réalisé que leur situation ne s'est pas sensiblement améliorée avec le déménagement en ville; le chômage et le sous-emploi sont courants dans toutes les grandes villes d'Afrique. L'augmentation de la population cause un certain nombre de problèmes sérieux. Avec un taux moyen de croissance annuelle

d'environ 2,5% dans l'agriculture, l'auto-suffisance dans le domaine de la production alimentaire est un objectif difficile à atteindre. En outre, la forte croissance démographique exerce des pressions sur les terres en raccourcissant la période pendant laquelle les terres peuvent être laissées en jachères; la qualité des pâturages s'en ressent, ce qui entraîne une surcharge pastorale qui, à son tour, engendre plus de friction entre les agriculteurs et les bergers.

14. Il convient de souligner que les conséquences sus-mentionnées d'une croissance démographique rapide vont probablement se matérialiser en Afrique quelles que soient les mesures prises pour agir sur les futures tendances des éléments de croissance du continent. Ces conséquences se matérialiseront étant donné que même le taux de croissance démographique actuel de 3,2 pour cent est très élevé. La bonne nouvelle, c'est que la croissance démographique de l'Afrique est maintenant un sujet de préoccupation pour beaucoup de gouvernements africains, comme l'illustrent le Programme d'Action de Kilimanjaro adopté en 1984 et la Déclaration de Dakar/.NGor adoptée en 1992. Ces deux positions politiques ont préconisé des programmes efficaces pour réduire les tendances futures de ces éléments de croissance.

IV. Conséquences Politiques de la Croissance Démographique rapide

15. Les facteurs démographiques constitueront à l'avenir un défi sérieux pour l'Afrique, au fur et à mesure que la concurrence entre population et croissance économique s'intensifiera pendant le reste de ce siècle et la première décennie du prochain siècle. Comment l'Afrique fera-t-elle face à ces défis ? Comment produira-t-elle suffisamment de vivres pour 15 à 20 millions d'habitants en plus par an alors qu'elle n'arrive pas à nourrir sa population actuelle ?

16. Sur un continent constamment tourmenté par un chômage et un sous-emploi déclarés depuis l'indépendance et même avant, et dont les problèmes de chômage ont été récemment aggravés par une détérioration des conditions climatiques, agricoles et socio-économiques en général dans le secteur rural de subsistance, comment peut-on s'attendre à ce que soient créés 200 000 000

emplois productifs additionnels à raison de plus de 10 000 000 emplois par an - d'ici l'an 2000 ?

17. L'Afrique peut-elle dispenser un enseignement primaire aux 137 000 000 enfants qui en auront besoin en l'an 2000 ? Ce chiffre fait plus de deux fois et demi le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire en 1990. L'Afrique peut-elle dispenser un enseignement secondaire aux 70.000 000 jeunes qui en auront besoin à la fin du siècle ? Et avec une population urbaine estimée, selon les projections, à 472 000 000 habitants en l'an 2008, comment l'Afrique peut-elle espérer faire face à l'expansion rapide des services urbains qui accompagneront la croissance démographique, des services tels que les services d'eau et de réseaux d'assainissement, de transports, de santé et de logement ? Comment habiller et nourrir cette population urbaine en grand nombre ?

18. Ce phénomène démographique constitue le fond du problème de développement de l'Afrique. Ce sont là les données qui ont amené la plupart des analystes à projeter une poursuite et une intensification de la crise en Afrique. La nécessité urgente et impérieuse d'une politique de population de grande envergure ne fait pas de doute. Compte tenu de la croissance démographique rapide, l'Afrique a urgemment besoin d'une révolution verte pour cesser d'être tourmentée par la faim et la famine et de remédier au problème de la pauvreté. Il n'y a aucune autre solution qui permettra à l'Afrique de nourrir sa population projetée de 1,1 milliard d'habitants et une population urbaine de 472 000 000 habitants d'ici les 15 prochaines années.

V. L'Attitude émergente des pays africains vis-à-vis de la croissance démographique rapide

19. Il convient de souligner que depuis l'indépendance, l'attitude des gouvernements africains vis-à-vis de la croissance démographique a évolué. Jusqu'à une date assez récente, les gouvernements africains ne considéraient pas la croissance démographique comme un sujet de préoccupation. Quand la Première Conférence Africaine sur la Population s'est tenue en 1971, les gouvernements africains étaient peu préoccupés par le taux de la croissance rapide de la population. Ces taux n'augmentaient que très lentement à environ 2,5% et allaient de pair avec les taux de

croissance démographique en Asie du Sud-Est et en Amérique Latine. Peu de pays africains considéraient les taux de croissance démographique comme un problème qui devait être résolu par une action gouvernementale. En fait, beaucoup de dirigeants politiques africains défendaient une croissance démographique plus rapide pour qu'il y ait un plus grand nombre d'habitants pour servir de facteurs de production et de consommation i.e. pour accroître la capacité du pays à produire davantage et à augmenter sa demande dans l'ensemble.

20. Cependant, l'attitude vis-à-vis de la croissance démographique rapide a été inversée dans beaucoup de pays africains. Au cours des dix dernières années, les pays africains ont réalisé, l'un à la suite de l'autre, que leurs ressources sont inadéquates pour subvenir aux besoins du grand nombre d'habitants en expansion rapide. Ces points de vue ont été cristallisés au cours de la Deuxième Conférence Africaine de la Population, tenue à Arusha (Tanzanie), en 1984 et dont les thèmes forts ont été repris par les gouvernements africains dans leurs déclarations à la conférence internationale sur la population tenue à Mexico City, au Mexique, au cours de la même année. La Troisième Conférence Africaine sur la population tenue à Dakar (Sénégal) en Décembre 1992, a adopté la Déclaration de Dakar/NGor qui incarne le sérieux avec lequel les pays africains ont intégré la variable population leur équation développement. On s'attend à ce que davantage de pays participent à la Troisième Conférence Internationale sur la population qui doit se tenir au Caire (Egypte), et expriment leur politique de développement et de population lors de cette Conférence, en tenant compte de la Déclaration de Dakar/NGor.

VI. Rôle de l'OUA dans le domaine de la population et du développement

21. Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'Action de Lagos, de l'Acte Final de Lagos et du Traité instituant la Communauté Economique Africaine, les organes délibérants de l'OUA ont recommandé un champ plus étendu d'activités dans le domaine de la politique de développement et de population. Le Secrétariat met l'accent sur :

- (a) la promotion et la sensibilisation des Etats membres aux questions de population et de développement;
- (b) l'encouragement des gouvernements à faire des déclarations publiques sur les questions de population;
- (c) l'encouragement et la promotion de la mise en place d'institutions politiques appropriées de haut niveau sur le plan national en vue de la création de commissions nationales de population;
- (d) la préparation et l'assistance aux Etats membres pour qu'ils mettent en oeuvre les divers protocoles prévus dans le cadre du Traité instituant la Communauté Economique Africaine;
- (e) collaboration étroite avec d'autres institutions telles que la CEA, la BAD, le FNUAP dans la promotion de politiques et de programmes de population appropriés entre les Etats membres. Au niveau du continent, la Commission de la Population de l'OUA a été créée pour fournir un appui politique à un niveau élevé aux activités de population et coordonner les activités nationales.

VII. Conclusion

22. En conclusion, il ne fait pas de doute que le problème de population de l'Afrique est réel et représente un défi. L'impact des taux de naissance et de mortalité élevés, l'accroissement de la densité et de la dimension de la population, la croissance démographique rapide et le fardeau croissant de la dépendance se traduisent tous en de plus importantes demandes sur les gouvernements africains pour les activités productives qui, à leur tour, accentuent les problèmes de chômage, de sous-emploi, de pauvreté persistante; l'existence de taudis en milieu urbain, de délits et d'agitations politiques.

23. Dans la mesure où les variables de population agissent sur le développement et sont influencés par ce dernier, le thème de la présente analyse est que l'Afrique doit opérer des changements au

niveau des éléments critiques de croissance de sa population (particulièrement la fécondité), conformément aux recommandations du Programme d'Action de Kilimanjaro et de la Déclaration de Dakar/NGor; et en dernière analyse, réaliser une réduction sensible du taux de croissance démographique du continent; ainsi, une politique de population viable pour les Etats qui composent le continent devrait être une politique intégrant les propositions sus-mentionnées à leur plan de développement.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1994-06-06

Report of the Secretary-General on Population and Development Policy in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/11120>

Downloaded from African Union Common Repository